

Les institutions et agences de défense européennes : Histoire de l'Europe de la Défense

Mois de l'Europe



**LES JEUNES
IHEDN**

Les grandes étapes de la construction de l'Europe de la Défense

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, deux blocs se construisent et s'opposent : un bloc occidental capitaliste mené par les Etats-Unis et un bloc communiste mené par l'URSS. L'Europe devient alors une zone tampon entre ces deux super puissances. Les États d'Europe de l'Ouest se mettent alors d'accord sur la nécessité de nouer de solides alliances dans les domaines politique, économique et militaire pour peser face à la menace soviétique et éviter le retour de la guerre.

- 1945 - 1989 : l'absence de consensus sur l'Europe de la défense et l'hésitation française
- 1989 - 2003 : l'ambition d'une diplomatie européenne partagée par tous
- 2003 - 2016 les véritables débuts d'une Europe de la défense
- 2016 - 2022 : affirmation et émancipation de l'Europe de La Défense

1945 - 1989 : l'absence de consensus sur l'Europe de la défense et l'hésitation française

Conscients de la nécessité de mettre leurs forces en commun pour peser dans ce nouveau contexte géopolitique, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg signent en 1948 le traité de Bruxelles qui implique une défense mutuelle en cas de conflits. Cette initiative est également motivée par la volonté de prouver la solidité de la solidarité européenne afin de convaincre Washington de s'impliquer dans la défense du continent. Cette manœuvre est un succès puisque les États-Unis maintiennent et renforcent leur présence militaire sur le sol européen.

Le déclenchement de la guerre de Corée deux ans plus tard, en 1950, agit comme un véritable catalyseur de l'Europe de la défense. En effet, au même titre que l'Allemagne, la Corée est sortie divisée de la Seconde Guerre mondiale. Le Nord du pays est communiste, proche de l'URSS tandis que le Sud est largement pro-américain. En 1950 les Nord-Coréens, équipés, entraînés et sous l'impulsion de l'URSS tentent de réunir par la force les deux Corées. Cet événement déclenche une véritable prise de conscience chez les européens et américains qui craignent alors que Staline tente le même coup de force en Allemagne. Washington ne voit alors qu'une solution : réarmer l'Allemagne pour dissuader l'URSS. Cependant cela place la France, marquée par le souvenir des deux guerres mondiales, dans une position délicate. Paris ne souhaite pas le retour d'une Allemagne puissante sur le plan militaire. Pour surmonter ce dilemme, le français Robert Schuman, l'un des pères fondateurs de la construction européenne, propose la création d'une armée européenne au travers du projet de « Communauté européenne de défense » (CED). De longues négociations ont alors lieu entre les pays concernés. En France, la question soulève un débat national comme le pays en a rarement connu. Les gaullistes et les communistes, opposés au projet, dénoncent une atteinte inacceptable à la souveraineté française. Le temps de ratification est fatal au projet. Durant l'année 1953 Staline décède, un armistice est signé en Corée et en 1954 la défaite française à *Diên Biên Phu* met fin à la guerre d'Indochine. Ainsi lorsque la CED est présentée devant le Parlement français, le contexte international a radicalement changé et la menace venue de l'Est s'est considérablement atténuée. Le projet est finalement rejeté.

La construction de la solidarité européenne se fait alors sur le plan économique et les européens remettent leur défense dans les mains de l'OTAN, et donc in fine dans les mains de Washington. Cette situation dure pendant la majeure partie de la guerre froide, jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989 et au vacillement de l'URSS.

1989 - 2003 : l'ambition d'une diplomatie européenne partagée par tous

La chute du mur de Berlin en 1989 marque le début de l'effondrement de l'URSS et l'avènement d'une nouvelle ère géopolitique où la logique de blocs de la guerre froide s'estompe. Les États membres de la communauté économique européenne (CEE), libérés de l'étreinte de la guerre froide, décident de donner un nouveau souffle à leur ambitieux programme d'intégration. Ils négocient alors le texte fondateur de l'Union européenne : le traité de Maastricht. Pour que l'Union européenne puisse voir le jour, une politique étrangère commune semble nécessaire pour les États fondateurs. Fidèles à la stratégie des petits pas en matière de coopération, les États membres décident de rester souverains dans le domaine des affaires étrangères, mais ils s'engagent à œuvrer de concert pour une stabilité internationale fondée sur le respect des droits de l'Homme. La Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) est alors mise en place, mais cette dernière laisse le domaine militaire de côté. Dans un premier temps, la coopération militaire n'est pas prioritaire : *“La PESC inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris à terme une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune”*.

Ainsi l'UE est impuissante face aux déclenchements de nouveaux conflits à ses frontières, conflits suscités par le réveil des nationalismes depuis la dissolution de l'URSS. Les guerres de Yougoslavie ne prennent fin qu'après une intervention de l'OTAN, sous commandement américain. C'est donc la diplomatie de Washington qui s'impose aux frontières de l'UE. Le constat est alors amer pour les européens qui prennent conscience que l'Union européenne n'est pas crédible en matière de défense.

Berlin et Paris décident alors de créer une force militaire qui sera mise à la disposition de l'Union européenne. C'est ainsi qu'est créé en 1992 *l'Eurocorps*. Ce dernier est d'emblée ouvert à d'autres nations qui s'engagent à mettre à disposition de *l'Eurocorps* un certain nombre de matériels et de militaires. Entre 1993 et 1996, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg rejoignent cet organisme, et plus récemment la Pologne qui l'intègre en 2004. Malheureusement, le même constat persiste. *L'Eurocorps* n'est pas assez puissant et ne permet pas de doter l'UE d'une défense commune crédible. La France est la seule nation à posséder une armée complète et autonome.

2003 - 2016 : les véritables débuts d'une Europe de la défense

Le sommet franco-britannique de Saint-Malo en 1998 marque un véritablement tournant dans la conception de l'Europe de la défense. Les Britanniques donnent leurs accords pour que l'UE se dote de moyens de défenses autonomes. Jusqu'ici ces derniers s'étaient opposés à une telle avancée, craignant que cela fasse concurrence à l'OTAN. Le sommet de Saint-Malo est donc considéré comme l'acte de naissance d'une vision moderne de l'Europe de la défense. La PESC est étendue par la création d'une politique européenne de sécurité et de défense commune, la PESD. Cet organisme est opérationnel à partir de 2001 et permet à l'UE de s'affirmer comme un acteur stratégique au service de la stabilité internationale.

Quelques années plus tard, en 2003, l'opération « Artémis » (une mission militaire menée dans le cadre de la PESD qui vise à mettre fin au massacre interethnique entre milices rivales au Congo) devient alors la première opération politico-militaire autonome de l'UE. Cette opération est un succès et marque un tournant pour l'Europe de la défense. Elle démontre sa capacité, à la fois de réaction rapide de l'UE, mais également d'émancipation du cadre transatlantique, de projection et atteste de la solidité de ses structures politico-militaires. La même année, les membres de l'UE adoptent la Stratégie Européenne de Sécurité. Ce document permet aux européens de s'accorder sur les risques et menaces auxquels l'UE doit faire face. Les Etats membres identifient comme principales menaces le terrorisme, la prolifération d'armes de destruction massive, la déliquescence des États, la criminalité organisée et les conflits régionaux (au début des années 2000 l'UE ne considère pas encore la guerre à ses frontières comme une menace, ce qui explique son manque de préparation, 10 ans plus tard, lors de l'annexion de la Crimée puis en février 2022 lors du déclenchement de la guerre en Ukraine). Pour répondre aux problèmes identifiés, l'UE met en place, en 2004, l'Agence Européenne de défense (AED) dont l'objectif est de promouvoir la coopération européenne en matière d'armement et de renforcer la base industrielle et technologique de défense. Sur le plan théorique, la mesure est tout à fait pertinente, mais dans la réalité beaucoup d'Etats membres ont fait preuve d'un manque de volonté politique.

En effet, près de vingt ans après la mise en place de l'AED, 78 % des matériels militaires sont achetés à des pays hors de l'UE et l'industrie de défense européenne est encore, début 2024, très limitée quant à ses capacités de production. Suite aux élargissements de l'UE en 2004 et 2007, qui portent le nombre d'états membres à 27, il apparaît nécessaire de réformer la PESD afin que l'Europe de la défense ne se trouve pas paralysée par un vote à l'unanimité, impossible à obtenir. La PESD est alors réformée et rebaptisée la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC). L'article 42.7 du Traité sur l'Union européenne est également adopté. Ce dernier prévoit un mécanisme de défense mutuelle en cas d'agression d'un des membres sur son territoire et une clause de solidarité en cas d'attaque terroriste ou de catastrophe naturelle. Cet article sera invoqué pour la 1^{re} fois par la France suite aux attaques terroristes de 2015. Lors de l'annexion illégale de la Crimée en 2017 par Moscou, l'UE condamne mais ne réagit pas. Elle préfère garder un canal de discussion avec la Russie pour tenter de sortir de la crise.

2016 - 2022 : affirmation et émancipation de l'Europe de la défense

La deuxième moitié de la décennie 2010 est marquée par un durcissement du contexte géopolitique mondial. Les printemps arabes se sont transformés en guerres civiles et de ce fait les États du Moyen-Orient jusqu'au Sahel sont déstabilisés et le terrorisme s'y développe. À l'Est de l'Europe, la Russie durcit sa position tandis que le Royaume Uni annonce en 2016 sa sortie de l'Union européenne et que, Donald Trump, nouvellement élu, annonce son intention de réduire la présence américaine dans les instances transatlantiques. Ce contexte motive les États membres de l'UE à afficher une position moins atlantiste et à s'autonomiser.

Les raisons de l'échec du projet de défense européen

L'Europe de la défense a, certes, permis une évolution vers une collaboration toujours plus grande en matière de défense. Mais pour un projet né il y a 77 ans avec la signature du traité de Bruxelles en 1948, l'Europe de la défense aurait pu être bien plus avancée. Force est de constater que, l'UE, mastodonte économique, apparaît toujours comme un acteur peu crédible dans le domaine militaire. L'actualité sur le front ukrainien est venue souligner cette faiblesse. En effet, lorsque l'aide américaine a été bloquée entre octobre 2023 et avril 2024, la situation n'a cessé d'empirer pour l'armée ukrainienne malgré un effort fourni par l'UE pour soutenir Kiev.

- Des visions stratégiques divergentes
- Les dividendes de la paix
- Les faiblesses de l'industrie européenne de défense

Des visions stratégiques divergentes

Une des raisons de l'échec de l'Europe de la défense est la divergence des visions stratégiques entre les États membres. En effet, la France, du fait de son histoire coloniale et militaire, possède une capacité de projection à l'international, notamment en Afrique. Les États d'Europe centrale et orientale, comme la Pologne ou les pays baltes, n'ont quant à eux pas les mêmes préoccupations et doivent composer avec une menace directe à leurs frontières.

Par ailleurs, des États comme l'Allemagne et la Belgique, en plus de ne pas avoir de menaces directes à leurs frontières, n'ont également pas les mêmes besoins en termes de projection de puissance. La France est également le seul État de l'Union doté de l'arme nucléaire, ce qui implique nécessairement des divergences en matière de conception stratégique.

Les dividendes de la paix

A la fin de la guerre froide, le politologue Francis Fukuyama prédit la fin de l'histoire. Les États européens semblent y croire également. Ils confient leurs défenses à Washington et à l'OTAN et réduisent drastiquement leurs dépenses militaires. Ainsi la part européenne dans les dépenses militaires mondiales, qui était de plus de 30 % en 2001, s'établit en dessous de 15 % en 2016.

Les faiblesses de l'industrie européenne de la défense

Malgré les nombreuses initiatives en matière d'industrie de défense prises par les Etats membres pour développer leurs capacités militaires autonomes, l'industrie de défense européenne reste sous-développée et les commandes sont très majoritairement passées à l'étranger.

En effet, comme nous l'avons dit précédemment, les européens achètent 78% de leurs matériels militaires en dehors de l'UE, dont 63% aux États-Unis. A titre d'exemple, tandis que les avions de combat Rafale et *Eurofighter*, de conception européenne, rencontrent un grand succès à l'international et apparaissent comme des concurrents directs du F-35 américains, de nombreux États européens préfèrent encore se tourner vers les États-Unis pour équiper leurs forces aériennes (République Tchèque, Finlande, Belgique, Danemark, Norvège, Pologne, Allemagne, Italie) quand bien même certains d'entre eux sont des concepteurs de *l'Eurofighter*. Ce choix semble s'expliquer par des raisons politiques, plus que par une supériorité technique. Les européens achètent en réalité la protection américaine, manœuvre qui leur apparaît d'autant plus nécessaire que cette dernière décennie, Washington, au nom de son pivot stratégique, a montré sa volonté de se désengager d'Europe. Néanmoins, d'autres raisons président à cette préférence américaine.

Les États-Unis, avec leur programme « *Foreign Military Sales* » (FMS) ont une politique de vente d'armes différente de celle des États européens. Le *FMS* permet, dès lors qu'une vente est conclue, de prélever le matériel directement sur les stocks de l'armée américaine pour outrepasser les délais de production. Un système qui n'existe pas en Europe et qui implique des délais bien supérieurs.

Un autre phénomène qui limite l'attractivité de l'industrie de défense européenne est son incapacité à produire massivement. Cela s'explique, en plus du manque d'investissement des européens dans leur défense ces dernières décennies, par le fait que chaque État souhaite protéger son industrie nationale. Ainsi, les entreprises européennes d'armement n'ont pas fusionné pour former de grands groupes internationaux, contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis (en effet, les entreprises d'armement américaines sont passées de 21 en 1993 à 5 au début des années 2 000).

Bibliographie

LOISEL, Sébastien, « Les leçons d'Artémis : vers une approche européenne de la gestion militaire des crises ? », Les Champs de Mars, 2004, n° 16, p. 69-92.

COSKUN Alexis, « Europe de la défense : au-delà des mythes, comprendre ses origines, ses enjeux et son activité », Recherches Internationales, 2019, n°114, p. 95-114.

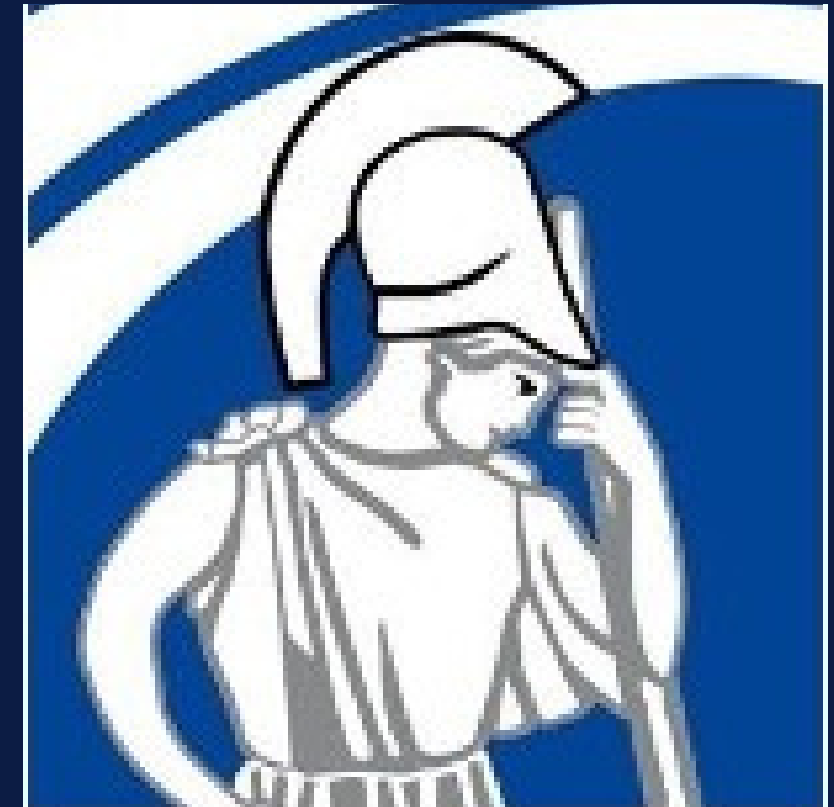
RAMEAU Hervé, ROUX Pascal, « Défense de l'Europe et Europe de la défense », Revue Défense Nationale, 2022, n° 849, p. 82-87.

MINISTERE DES ARMEES, « Histoire de l'Europe de la défense », 09 mai 2022. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/ministere/dossiers-evenementiels-thematiques-du-ministere-armees/lhistoire-leurope-defense>

PUBLIC SENAT, Défense : l'Europe se réveille, ARTE, 4 avril 2024. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=pA38iYggpSg>

À PROPOS DE L'AUTEUR

Titouan BEUZEN est étudiant en Master 2 de Géopolitique à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il a rejoint la délégation Grand Est des jeunes IHEDN en 2023.



PROJET MOIS DE L'EUROPE

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Les questions de sécurité et de défense en Europe sont au cœur des programmes, c'est pourquoi nous avons choisi d'aborder cette thématique aux travers des fiches préparées par nos rédacteurs de divers horizons et entités de l'association.

Fruit d'un partenariat entre le Comité Europe, la délégation internationale Belgique et les Comités régionaux Grand Est et Hauts de France, le projet a pour ambition de publier hebdomadairement des analyses des politiques et des enjeux de l'Union européenne sur les questions de défense.

L'Union européenne a subi un (r)éveil brutal face aux récentes contestations du droit international par des puissances voisines. Cela est particulièrement le cas avec la guerre en Ukraine qui a poussé l'UE à développer ses politiques de défense. Les États européens, malgré leurs divergences, cherchent de plus en plus à coopérer pour défendre le continent européen. Dans les fiches, publiées à l'occasion du mois de l'Europe, nous traiterons des institutions et agences européennes de défense, de la situation actuelle de l'Europe de la défense, des opérations et missions de l'UE, et nous finirons par aborder les défis de l'UE pour la prochaine législature.

publication@jeunes-ihedn.org

